



République du Bénin
Présidence de la République
Agence de Développement de Sèmè City



I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Projet : Sèmè City

Objet : Sélection de consultants individuels pour assurer la gestion et l'animation du service d'insertion professionnelle des diplômés (lots 1 et 2)

Référence du marché : PI_UPR_86721

AVIS N° *016* /ADSC/PRMP-UPR/SP-PRMP/2024 du 21 JUIN 2024



1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le mardi 16 avril 2024.
2. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget national, afin de financer le projet Sèmè City, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestation intellectuelle relatif à la **sélection de de consultants individuels pour assurer la gestion et l'animation du service d'insertion professionnelle des diplômés (lots 1 et 2)**.
3. Le présent avis à manifestation d'intérêt porte sur deux (02) lots pouvant être attribués séparément et libellés comme suit :

❖ **Lot 1 : Sélection d'un consultant individuel pour assurer la gestion du service d'insertion professionnelle**

L'objectif général de la mission est d'assurer la gestion du nouveau service d'insertion professionnelle des diplômés en interaction avec les différents acteurs internes et externes à Sèmè City.

Les missions du consultant sont :

- Mettre en place et coordonner le nouveau service d'insertion professionnelle des diplômés en interaction avec les différents acteurs internes ;
- Intégrer les hypothèses et recommandations notamment celles d'une étude en cours sur la cartographie des bonnes pratiques en insertion professionnelle des étudiants ;
- Participer aux expérimentations en insertion professionnelle et en suivi d'insertion professionnelle et faire des propositions pour améliorer les services offerts.

Les activités attendues pour cette prestation sont les suivantes :

• **Activités liées la gestion et coordination du service d'insertion professionnelle :**

- Mettre en place de manière opérationnelle le service en s'appuyant sur les préconisations et propositions de cahier de charges de l'étude en cours ;
- Coordonner les activités du service et son bon fonctionnement en interaction avec les autres parties prenantes ;
- Encadrer et animer l'équipe du service ;

- Expérimenter et améliorer les activités recommandées ou déjà testées dans les études ;
- Participer à la formation des agents pour développer leurs compétences métiers.
- **Activités liées au suivi d'insertion professionnelle des diplômés :**
 - Proposer et mettre en œuvre le dispositif de suivi d'insertion professionnelle des diplômés ;
 - Participer à la définition, à l'élaboration et à la mise en œuvre des enquêtes et études de suivi d'insertion professionnelle des diplômés ;
 - Participer à la définition, la mise en œuvre et la production des indicateurs des contrats avec les établissements ou indicateurs demandés par la Direction, dans son périmètre ;
 - Définir et mettre en œuvre le programme de travail de suivi d'insertion professionnelle : enquêtes sur le devenir et l'insertion professionnelle des diplômés, taux de réussite, de poursuite d'études et de réorientation (suivi de cohortes) mais aussi dans un deuxième temps conditions de vie (étudiante, de campus et associative), enquêtes à la demande des services et composantes ;
 - Piloter l'analyse et la production de présentation des résultats des études et enquêtes ;
 - Présenter les résultats des données et des enquêtes devant les instances de Sèmè City ou en externe devant d'autres institutions ou partenaires ;
 - Publier les résultats, les données et les études sur le site internet ou autre moyen de communication, les communiquer aux intéressés ;
 - Assurer une fonction d'expertise et de conseil auprès de la direction de Sèmè City, des services et établissements, relative aux enquêtes et questions statistiques de la formation, de la réussite dans le cursus d'études et de l'insertion professionnelle des étudiants ;
 - Participer aux réunions ou groupes de travail internes (de service, cellule d'appui au pilotage...) ou avec des acteurs externes (Ministère, Universités, Agence, etc.) ;
 - Mettre en place un archivage numérique des données et créer un lieu de ressources documentaires.

❖ **Lot 2 : Sélection d'un consultant individuel pour assurer l'animation du service d'insertion professionnelle**

L'objectif général de la mission est d'animer le service d'insertion professionnels des diplômés par i) l'assistance dans la gestion du service d'insertion professionnelle et ii) l'accompagnement des étudiants dans leur recherche de stage et d'emploi, en lien avec les écoles de Sèmè City.

Les missions du consultant sont :

- Assister la mise en place et la bonne marche du service d'insertion professionnelle
- Mettre en place et animer l'accompagnement à l'insertion professionnelle des étudiants et diplômés de Sèmè City incluant la gestion des stages

Les activités attendues pour cette prestation sont les suivantes :

- **Activités liées à l'assistance de la gestion du service d'insertion professionnelle**
 - Participer au bon fonctionnement du service ;

BON A LANCER
CCMP/IF

- Prendre en charge une partie des tâches administratives et logistiques ;
 - Apporter une assistance dans ses activités de suivi d'insertion professionnelle des étudiants de Sèmè City.
- **Activités liées à la mise en place et l'animation l'accompagnement à l'insertion professionnelle des étudiants et diplômés de Sèmè City**
 - Participer à la mise en œuvre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants de Sèmè City
 - Participer à la définition, à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes d'insertion professionnelle
 - Concevoir et animer des ateliers de développement personnel, de techniques de recherche d'emploi, de suivi d'insertion professionnelle
 - Expérimenter et améliorer les activités relatives à l'accompagnement à l'insertion professionnelles recommandées ou déjà testées dans les études internes et externes
 - Participer à la conception, à l'organisation et à l'animation d'événements favorisant l'insertion professionnelle des étudiants, le réseautage
 - Chasser et gérer les offres de stages et d'emploi auprès des organismes publics et privés
 - Participer à la formation des autres accompagnateurs d'étudiants sur l'insertion professionnelle
 - Participer à la définition, la mise en œuvre et la production des indicateurs de résultats des dispositifs d'insertion professionnelle

Un consultant peut soumissionner aux deux (02) lots mais ne peut être attributaire que d'un seul lot après les négociations.

4. Le délai de réalisation par lot est de 240 jours ouvrés, hors délai de validation des livrables répartis sur une période de 13 mois maximum.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (les qualifications du candidat dans le domaine des prestations, notamment les diplômes, les références professionnelles concernant l'exécution de marchés analogues à travers les attestations de bonne fin d'exécution et/ou des contrats antérieurs).

Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de trois (03) candidatures sont déposées, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres consultants en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection figurant au point 8 du présent avis.
7. Le classement sur la liste restreinte sera établi sur la base des curricula vitae des candidats. Le candidat ayant présenté le meilleur curriculum (candidat le plus qualifié) sur la base des expériences acquises et du nombre de marchés/prestations analogues sera classé premier et invité à négocier le marché. En cas d'échec des négociations avec ce dernier, le candidat classé 2^{ème} sera invité à son tour à la négociation et ainsi de suite.

**BON A LANCER
CCMP/PR**

 5

L'Autorité Contractante pourra exiger au besoin la soumission d'une proposition technique et financière, préalablement à la négociation.

8. La présélection tiendra compte des critères ci-après : (voir page suivante)

❖ Lot 1

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous critères d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
<p>BON A LANCER CCMP/PR</p> <p>1. Niveau d'étude en rapport avec la mission</p>	25	<p>1-1) Être titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur de niveau BAC+4 au moins, en statistique ou en sciences sociales ou dans un domaine connexe : 10 points</p> <p>1-2) Être titulaire d'une certification ou d'une attestation de formation dans la méthodologie des enquêtes ou d'exploitation/gestion de données : 7,5 points</p> <p>1-3) Avoir une attestation de la langue anglaise de niveau B2 minimum justifié par une attestation ou tout autre document prouvant le niveau d'anglais : 7,5 points</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme/attestation de diplôme (copie légalisée ou copie certifiée conforme suivant la législation du pays du soumissionnaire) - Copie du certificat ou de l'attestation de formation - Copie du certificat /attestation justifiant le niveau B2 en Anglais ou du document prouvant le niveau d'anglais
<p>2. Nombre d'années d'expériences générales à partir de la première mission du consultant</p>	30	<ul style="list-style-type: none"> - Deux (02) ans d'expérience et plus en suivi d'insertion professionnelle : 30 points ou - Entre 1 et moins de 2 années d'expérience en suivi d'insertion professionnelle : 15 points ou - Moins d'une (01) année d'expérience en suivi d'insertion professionnelle : 0 point 	<p>Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou attestation de travail ou tout autre document justificatif probant</p> <p>NB :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les expériences acquises au cours d'une année équivalent à une année d'expérience ; - Le consultant doit joindre son CV détaillé mentionnant les expériences.
<p>3. Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission</p>	45	<p>Avoir réalisé ou contribué à réaliser au moins trois (03) missions de suivi d'insertion professionnelle, d'étudiants : 45 points à raison de 15 points par mission prouvée.</p>	<p>Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou attestation de travail ou tout autre document justificatif probant appuyées dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)</p>
TOTAL	100	-	-

❖ Lot 2

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous critères d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
 1. Niveau d'étude en rapport avec la mission	25	1-1) Avoir un niveau Bac +3 minimum, en sciences humaines ou sociales ou domaine connexe : 10 points 1-2) Être titulaire d'un certificat ou attestation en coaching : 10 points 1-3) Avoir une attestation de la langue anglaise de niveau B2 minimum justifié par une attestation ou tout autre document prouvant le niveau d'anglais : 05 points	<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme/attestation de diplôme (copie légalisée ou copie certifiée conforme suivant la législation du pays du soumissionnaire) - Copie du certificat ou de l'attestation en coaching - Copie du certificat /attestation justifiant le niveau B2 en Anglais ou du document prouvant le niveau d'anglais
2. Nombre d'années d'expériences générales à partir de la première mission du consultant	30	<ul style="list-style-type: none"> - Deux (02) années d'expérience et plus en accompagnement d'apprenant : 30 points ou - Entre 1 et moins de 2 années d'expérience en accompagnement d'apprenant : 15 points ou - Moins d'une (01) année d'expérience en accompagnement d'apprenant : 0 point 	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou attestation de travail ou tout autre document justificatif probant NB : <ul style="list-style-type: none"> - Les expériences acquises au cours d'une année équivalent à une année d'expérience ; - Le consultant doit joindre son CV détaillé mentionnant les expériences.
3. Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission	45	3-1) Avoir réalisé au moins deux (02) missions d'accompagnement à la recherche d'emploi : 20 points à raison de 10 points par mission 3-2) Avoir réalisé au moins deux (02) missions en coaching : 25 points à raison de 12,5 points par mission	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou attestation de travail ou tout autre document justificatif probant appuyées dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
TOTAL	100	-	-



9. La note minimale requise pour être présélectionné est de **70 points**.

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le consultant ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

On entend par mission spécifique :

- Pour le lot 1 : « mission de suivi d'insertion professionnelle, d'étudiants »
- Pour le lot 2 : « missions en coaching ».

**BON A LANCER
CCMP/PR**

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la *Personne responsable des marchés publics (PRMP)* ; E-mail : sc.prmp@semecity.com et prendre connaissance des documents de présélection au *secrétariat de la PRMP* de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) sise au Quartier Djomihountin "Immeuble Sèmè One No 740, rue 12.052 à Cotonou, tous les jours ouvrables de 8h 00 à 12h 30 et de 14h à 17h 30 et sur le site web : www.semecity.com.

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier candidate.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 24 JUIN 2024. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au *secrétariat de la PRMP* de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) sise au Quartier Djomihountin "Immeuble Sèmè One No 740, rue 12.052 à Cotonou. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web : www.semecity.com ou obtenu par voie électronique (sc.prmp@semecity.com) à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

12. Les manifestations d'intérêts sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) sise au Quartier Djomihountin "Immeuble Sèmè One No 740, rue 12.052 à Cotonou** au plus tard le 05 JUIL 2024 à **10 heures 00 minute**. Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC), sise au quartier DJOMEHOUNTIN à Cotonou, Bâtiment Sèmè One, le 05 JUIL 2024 à 10 heures 30 minutes.**

13. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai de deux (02) jours mentionnés ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/Responsable de la structure déconcentrée pour ampliation.

Fait à Cotonou le,


Mondoukpe H. FADONOUGBO
PRMP/ADSC

